



Commune d'Audembert  
50 rue de la mairie  
62250 Audembert

Tél : 03.21.87.12.62

[commune.audembert@wanadoo.fr](mailto:commune.audembert@wanadoo.fr)

AUDEMBERT, le 17 août 2023

## COMPTE RENDU DE REUNION

### du Conseil Municipal

Tous les Conseillers présents à l'exception de, Madame Fabienne Nicolas, Monsieur Joël DENOEUDE, Monsieur Benoît MOTTOUL, Monsieur Arnaud BAERT.

#### Madame le Maire déclare le début de séance à 19h00

Madame Claire GELDOF est désignée secrétaire de la séance

Madame le Maire donne lecture à l'ordre du jour, à savoir :

#### 1/DELIBERATION : DECISION MODIFICATION BUDGETAIRE

#### 2/ DELIBERATION : AUTORISATION DE TRAVAUX FEUX MICOREGULES ARRET DE BUS HAMEAU DE NOIRBERNES

#### 3/ DELIBERATION : REVISION PLUI : CLASSEMENT ZONE A

#### 4/ DELIBERATION : RECRUTEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE PAR VOIE DE MUTATION

#### Questions Diverses

#### ➤ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09 juin 2023

Le compte rendu du 09 juin 2023 est approuvé à l'**unanimité** par le Conseil Municipal

#### 1 / DECISION MODIFICATION BUDGETAIRE

Madame le Maire expose que suite aux travaux de rénovation du Centre Bourg, une subvention de la Fédération Départementale d'Energie du Pas-de-Calais a été versée mais pour la totalité du montant des travaux. Une régularisation du trop perçu, d'un montant de 77 134.08 €, doit être faite.

Imputations	Budget Précédent	Modification	Nouveau Budget
204412	0.00	77134.08	77134.08
21312	120000.00	-77134.08	42865.92

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la décision modificative budgétaire

## **2/DELIBERATION : AUTORISATION DE TRAVAUX FEUX MICOREGULES ARRET DE BUS HAMEAU DE NOIRBERNES**

Madame le Maire précise qu'il est important de sécuriser Le Hameau de Noirbernes, D238, avec une mise en sécurité de l'arrêt du bus, pour améliorer la signalétique du Hameau, en y installant des feux microrégulés. Sachant que les marquages au sol ont déjà été réalisés suite à l'accident survenu il y a quelques temps.

Il convient d'autoriser Madame le Maire à établir les travaux d'installation de feux, panneaux de signalisations pour le projet.

Le principe des feux est qu'il passe au feu vert lorsqu'un véhicule a respecté la limitation de vitesse à 50KM/h. Pour que le piéton puisse traverser en toute sécurité, il y a un bouton appel.

Le cout des travaux est de 27 371.00 € TTC, une subvention serait de 10 950.00 € reste à charge pour la commune : 16 421.00 €

En Septembre un Diagnostic doit être réalisé par la Gendarmerie.

Le Conseil propose de réaliser un nouveau devis pour un feu passant au rouge, uniquement sur la demande du piéton et demande que M. Butor, du département puisse venir pour définir se qui pourrait être le mieux adapté.

## **3/ DELIBERATION : REVISION PLUI : CLASSEMENT ZONE A**

Un géomètre, observe, dans toutes les commune avoisinantes, les Zones constructibles et demande à Madame le Maire si cela est possible pour une parcelle de la Commune.

Madame le Maire précise qu'il est nécessaire que la Commune, dans le cadre de la révision du PLUi, déclasse la zone 1AUh en zone agricole pour les raisons suivantes :

Des animaux y sont en pâturage et qu'un bail est toujours en cours.

Cette Zone Agricole, permet de soutenir l'agriculture, de préserver le paysage et de maintenir un «poumon vert» à la commune mais aussi de préserver les risques d'inondation.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition de Madame le Maire.

## **4/ DELIBERATION : RECRUTEMENT SECRETAIRE DE MAIRIE PAR VOIE DE MUTATION**

Madame Armelle Anquet sera remplacée par Madame Laurette Maquignon à partir du 16 octobre 2023, qui a un préavis avec la Mairie de Wissant. Elle travaillera 20h00 par semaine et occupera également le poste de secrétaire à la Mairie de Leubringenhen avec 18h00 par semaine.

En septembre une ATSEM est recrutée (Caroline GOURDIN) pour un contrat de 30 heures /semaine de septembre à juillet

Marie -Claire Joly a un contrat de 27 heures/semaine

Et Ingrid Schleich terminera son contrat en novembre.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Les inondations au Colombier, du mois de novembre et janvier, ont amener Madame le Maire à contacter le Symsageb (problème qui n'est pas de leur ressort), le service de la CCT2caps Gémapi (voir si possible d'installer des haies dans les champs), pour éviter les inondations.

La Société Téréos a également souhaité que le chemin du Colombier soit remis en état pour la campagne de collecte de Betteraves, pour cela, elle a fournit l'intégralité des cailloux.

Un contrôle a été effectué le vendredi 18 août

**Fin de la séance à 20h15**

La Secrétaire de Séance



Madame le Maire



